



**CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL**  
**A V I S**

Nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil communal est convoqué à une séance publique qui aura lieu le **Mercredi 6 novembre 2019 à 20h00** à la maison communale, Cour d'Omalius, 1 à 4160 Anthisnes.

L'ordre du jour de cette assemblée (séance 08/2019) est reproduit ci-après.

La population pourra faire usage du temps d'interpellation orale informelle un quart d'heure avant le début de la séance publique.

---

**SEANCE PUBLIQUE**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 1er octobre 2019.
2. Règlement communal sur les funérailles et sépultures - Modifications.
3. Règlement de travail du personnel communal – Modifications.
4. Fabrique de l'Eglise Saint-Rémy à Vien-Anthisnes – Modification budgétaire n°1 pour l'exercice 2019 – Tutelle d'approbation – Décision.
5. Fabrique de l'Eglise Saint-Martin à Tavier – Modification budgétaire n°1 pour l'exercice 2019 – Tutelle d'approbation – Décision.
6. CPAS – Modification budgétaire n° 2 (service ordinaire) pour l'exercice 2019 – Approbation.
7. Finances communales – Modification budgétaire n° 2 (services ordinaire et extraordinaire) pour l'exercice 2019 - Adoption.
8. Gestion des déchets résultant de l'activité usuelle des ménages - Budget coût-vérité pour l'exercice 2020 – Approbation.
9. Taxe communale directe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers pour l'exercice 2020 - Adoption du règlement – Décision
10. CPAS – Budget initial pour l'exercice 2020 (services ordinaire et extraordinaire) – Approbation.
11. Etat-civil – Autorisation de célébrer les mariages les jours fériés.
12. Correspondance, communication et questions.

---

Par le Collège,

Le Directeur général f.f.,

Le Bourgmestre f.f.,

GEMMEL P.

EVANS M.